

Conseil d'école n° 1 - 10/11/2015

Le conseil débute à 18 heures.

étaient présents :

Mairie :

Messieurs Briant (maire), Calvez (adjoint)

Agent communal

Mesdames Chauvel, Leclerc

parents élus :

Mesdames Morvan, Nohé, Simon, Bellec, Hamon

Messieurs Nadeaud, Poirier, Cribier, Argouarc'h, Jacquet

DDEN :

Mesdames Simon, Maligorne

coordinateur Enfance/Jeunesse :

Monsieur Le Gars

enseignants :

Mesdames Masson, Mignen, Postec, Liva, Vermet

Messieurs Péron, Godet (directeur)

étaient excusés :

Mesdames Fer, Gendreau, Coulm, Damazie-Edmond (ien)

1 - Présentation des membres du conseil - résultats des élections.

rôle du conseil d'école : le conseil d'école propose, donne son avis sur tout ce qui concerne la vie de l'école : horaires, règlement intérieur, cantine

Rappel : ce n'est pas un conseil de discipline (on n'aborde pas de cas particulier).

rôle DDEN : les Délégués Départementaux de l'Education Nationale sont nommés par l'Inspection Académique et participent aux conseils d'école en tant que conseillers/médiateurs.

Le directeur fait remarquer une baisse de la participation des parents aux élections par rapport aux années précédentes.

12 parents ont été élus et invités à ce 1er conseil d'école. Seuls 8 peuvent siéger et voter (si vote) aux prochains conseils.

2 - Règlement intérieur

a- Ajout de la charte de la laïcité en annexe du règlement intérieur (demande du ministère) - la charte est distribuée aux membres pour lecture et commentaires.

→ la laïcité garantit des droits

- liberté d'apprendre et étudier (art 6)
- égal accès à une culture et des savoirs communs (art7)
- liberté d'expression des élèves (art 8)
- égalité de traitement des élèves et de leur parents (art 9)

→ la laïcité implique des devoirs

- devoirs des personnels (art 11, 12, 7)
- devoirs des élèves (12, 13, 14)
- devoirs des parents (12, 13, 14)

- livret laïcité : propose des activités autour de cette charte pour que les enfants se l'approprient.

Les membres du conseil d'école décident d'inclure cette charte dans le règlement intérieur et de compléter le coupon à signer :

« Je soussigné père/mère de l'enfant scolarisé à Logonna-Daoulas déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'école et des annexes : charte informatique, obligation scolaire et charte de la laïcité.
Signature des parents »

b- Sinon quelques rappels :

- les absences sont de plus en plus fréquentes avant les départs officiels du calendrier. Le calendrier doit être respecté au maximum.
- On ne peut pas donner de médicaments (sauf protocole Projet Accueil Individualisé - PAI) à l'école.
- Concernant la Ventoline, des précisions seront demandées au médecin scolaire.

Le règlement intérieur ainsi modifié est validé par le conseil d'école.

3 - Effectif et répartition

L'effectif en début d'année est conforme à celui annoncé :

PS	22 --> 23 en novembre
MS	21
GS	24
CP	25
CE1	23
CE2	23
CM1	24
CM2	26

soit un total de 188 enfants - arrivées de plusieurs PS en janvier.

4 - Bilan des TAP

invités : Anne-Marie Chauvel (gestion TAP maternelle), Sylvie Leclerc (gestion TAP élémentaire) et Gwen Le Gars (coordinateur).

Le directeur propose que chacun (parents, responsables, enseignants, mairie) donne son opinion concernant les TAP.

Rappel des choix du comité de pilotage.

La discussion s'engage.

Les enseignants regrettent que les horaires de TAP et APC soient les mêmes le lundi, ce qui prive les enfants (concernés par le soutien) des activités.

Monsieur Briant, maire, constate effectivement qu'il est difficile d'harmoniser TAP et rythmes scolaires.

1 seul enfant ne va pas aux TAP en élémentaire.

parents	<ul style="list-style-type: none">- Les activités sont de qualité et les enfants sont contents car ils découvrent d'autres activités.- Certains parents aimeraient des activités également en GS.
mairie	<ul style="list-style-type: none">- Très bon retour- Les enfants sont très fatigués au centre aéré/ nouveaux rythmes.- 2 agents en plus en cas d'absence d'un intervenant.
Responsables TAP	En maternelle, mise à disposition des tracteurs, des vélos de l'école et du bac à sable. En élémentaire, le fonctionnement est bon ; la boîte aux lettres fonctionne bien.
Coordinateur enfance-jeunesse	<ul style="list-style-type: none">- Le projet fonctionne bien.- Un journal des TAP est diffusé auprès des parents pour chaque période. Les objectifs de départ sont atteints.
Enseignants	<ul style="list-style-type: none">- Très bien pour la gestion des groupes.- Quelques soucis de discipline pendant les activités.- L'occupation de l'algéco en arts plastiques par l'école et les intervenants TAP pose parfois quelques soucis de « timing » (préparation pour les uns et rangement pour les autres)
conclusion:	Les activités se déroulent très bien dans l'ensemble - bonne organisation. Les enseignants constatent beaucoup de fatigue le mercredi chez les enfants. Un comité de pilotage de suivi des TAP va être mis en place.

5 - Travaux /aménagements /sécurité

- salle motricité prévue pour Noël : revêtement aux murs, nettoyage, vérification des accès (portes)
- sol algéco à réparer
- matériel info vieillissant + pb réseau + continuer à s'équiper en vidéo projecteur (3 si possible)
- penser à une solution technique différente pour les éclairages en classe (notamment tableau) : économie, type de lumière ...
- nettoyage régulier de la cour et des abords de l'école (+ agospaces feuilles --> glissant)

exercice incendie à prévoir :

- 1er et 2ème trimestre vers 11h30-11h45 sauf le mardi
- 3ème vers 14h20 le jeudi (gestion des enfants de maternelle répartis en plusieurs lieux à ce moment là).

Demande : sapins de Noël à prévoir pour le 1er décembre.

6 - Projets pour l'année 2015-2016

De nombreux projets sont mis en place dans l'ensemble des classes pour cette année.

PS	Spectacle Noël/JMF/parc armorique/forêt Cranou
MS	spectacle Noël/JMF/festival film court/chorale/parc armorique/forêt Cranou
GS	spectacle Noël/JMF/océanopolis/parc armorique/forêt Cranou
CP	écomusée/JMF/spectacle Noël/chorale/Musée de la Marine/Musée du Loup/forêt Cranou/concours écriture
CE1	écomusée/JMF/spectacle Noël/Musée de la Marine/Musée du Loup/forêt Cranou/concours écriture/
CE2	JMF/Théâtre Morlaix (2x)/forêt Cranou/concours écriture/piscine
CM1	JMF/Théâtre Morlaix (2x)/forêt Cranou/concours écriture/randonnée vélo/les incorruptibles
CM2	JMF/Théâtre Morlaix (2x)/forêt Cranou/concours écriture/randonnée vélo/voile/résidence collège/les incorruptibles

Fin du conseil d'école à 20 h